



Harcèlement et menaces de hack de forum

Par **Chris44**, le **06/03/2009** à **22:32**

Bonjour,

Voilà, nous avons eu quelques soucis sur un forum, avec un ancien fondateur.
Je vais essayer de reprendre tout depuis le début

Le 8 juin 2008, j'ai repris, avec l'accord du fondateur, un forum. L'ancien fondateur est resté sur le forum, et dans le staff d'administration. Au mois de novembre, en raison de problème de santé, j'ai moi-même cédé le forum à Cathy, mais je suis également restée dans le staff admin.

Cathy a installé un partenariat officiel avec un autre forum.
L'ancien fondateur lui a envoyé un mp en lui disant qu'elle n'avait pas le droit de mettre en avant un seul partenaire, qu'elle devait mettre tous les partenaires au même niveau, sans quoi ce serait de la discrimination, et punit par la loi.

Nous avons remarqué que l'ancien fondateur avait repris changé son pseudo, pour le mettre au nom du forum en question, et qu'il avait essayé de modifier le profil du fondateur dans le panneau d'administration.

Cathy lui a de suite enlevé ses accès au PA.

Il a alors posté un message sur le FDF pour récupérer son forum :

<http://forum.forumactif.com/probleme-divers-f75/comment-faire-pour-recuperer-mon-forum-t221362.htm>

Quelques heures après, il me contacte par mp tout étonné, en disant qu'il s'était absenté 4 jours, et qu'à son retour, il n'avait plus d'accès au panneau d'administration. Je lui ai donné les raisons, il m'a dit que quelqu'un avait pris son compte, ou alors que c'était son fils.

Bref, FA a donné raison à Cathy et lui a rendu les pass du forum.

Cet ancien fondateur a également menacé Cathy que si elle ne lui rendait pas le fofo, il ferait intervenir son "père" , personnalité politique influente de Strasbourg, et qu'elle aurait une amende pour discrimination envers un étranger.

Il a menacé de hacker le forum. Il a utiliser le pseudo et l'e-mail de Cathy pour faire des menaces sur d'autres forums (reconnu par l'IP).

Maintenant, il prétend que la Cnil pourrait nous réclamer 100.000 euros.

Que pouvons-nous faire pour qu'il nous laisse tranquille?

Merci de votre aide, et désolée d'avoir été si longue.

Bonne soirée.

Chris.